

Gros dossiers pour conseil

Gare du Sud, vente de la villa Beluga, réglementation des tuk-tuk : retour sur les principaux points d'une séance courte mais technique, hier, en mairie



Banimmo propose de faire de la gare du Sud un lieu vivant 7 jours sur 7 et presque 24 h/24 : un Covent Garden nîçois le jour... et un bar lounge la nuit. (Images de synthèse Banimmo)

Banimmo, le preneur de la gare du Sud qui pose questions

C'est le groupe Banimmo qui gèrera la gare du Sud. Le conseil municipal a accordé, hier matin, un bail emphytéotique de quarante-cinq ans à cette société privée. Banimmo investira 11 millions d'euros dans l'aménagement du lieu et versera un loyer annuel de 130 000 euros à la Ville. « C'est le domaine pierre de l'aménagement de l'axe nord-sud de la ville », se réjouit l'adjoint en charge du Commerce, Christian Turco, en présentant l'accord. « Un jour historique pour notre cité », s'exclame Christian Estrosi, qui a sauvé l'édifice des pelleuses. Seul que du côté de l'opposition, si persistance se remet en cause la qualité du projet, ce « mariage » entre la Ville et Banimmo n'est pas sans

poser questions (en italique).
Un groupe en soins intensifs ?
Premier à s'interroger, Olivier Bettati (Mon parti), c'est Nîce : « Est-ce que le prestataire sera en mesure de tenir ses promesses ? L'opposant DVD doute de la solidité financière de la fondatrice dont le cours de l'action flirte avec les 4 euros quand il était à 23 euros à son entrée en bourse en 2011. Le 27 juillet 2017, le groupe Banimmo a donné ses résultats consolidés : 15,7 millions de chiffre d'affaires pour 4,4 millions de pertes nettes. Ce qui fait dire au journal Les Échos, que même si Banimmo réalisait ses pertes de moitié, la société n'est pas totalement sortie des

soins intensifs. » Du côté des socialistes, Patrick Allemand s'inquiète « du montage financier : les conditions ne sont pas très favorables à la ville. On a l'impression que vous avez été floués dans cet appel d'offres. » Deux éléments chiffrent le leader du groupe : « Un autre avenir financier de la fondatrice dont le cours de l'action flirte avec les 4 euros quand il était à 23 euros à son entrée en bourse en 2011. Le 27 juillet 2017, le groupe Banimmo a donné ses résultats consolidés : 15,7 millions de chiffre d'affaires pour 4,4 millions de pertes nettes. Ce qui fait dire au journal Les Échos, que même si Banimmo réalisait ses pertes de moitié, la société n'est pas totalement sortie des

soins intensifs. » Du côté des socialistes, Patrick Allemand s'inquiète « du montage financier : les conditions ne sont pas très favorables à la ville. On a l'impression que vous avez été floués dans cet appel d'offres. » Deux éléments chiffrent le leader du groupe : « Un autre avenir financier de la fondatrice dont le cours de l'action flirte avec les 4 euros quand il était à 23 euros à son entrée en bourse en 2011. Le 27 juillet 2017, le groupe Banimmo a donné ses résultats consolidés : 15,7 millions de chiffre d'affaires pour 4,4 millions de pertes nettes. Ce qui fait dire au journal Les Échos, que même si Banimmo réalisait ses pertes de moitié, la société n'est pas totalement sortie des

soins intensifs. » Du côté des socialistes, Patrick Allemand s'inquiète « du montage financier : les conditions ne sont pas très favorables à la ville. On a l'impression que vous avez été floués dans cet appel d'offres. » Deux éléments chiffrent le leader du groupe : « Un autre avenir financier de la fondatrice dont le cours de l'action flirte avec les 4 euros quand il était à 23 euros à son entrée en bourse en 2011. Le 27 juillet 2017, le groupe Banimmo a donné ses résultats consolidés : 15,7 millions de chiffre d'affaires pour 4,4 millions de pertes nettes. Ce qui fait dire au journal Les Échos, que même si Banimmo réalisait ses pertes de moitié, la société n'est pas totalement sortie des

Vente de la villa Beluga : la ville fait-elle vraiment une bonne affaire ?

La Ville veut céder la villa Beluga à la SCI Fim Nîce, une société spécialisée dans la location immobilière, pour 3,1 millions d'euros. L'épilogue d'un dossier qui trottait depuis 2014 et le coup de sang de Christian Estrosi contre la réforme des rythmes scolaires. À l'époque, furieux de se voir imposer cette mesure coûteuse pour la ville par François Hollande, le maire avait annoncé la mise en vente de cette demeure de prestige à Cimiez. Mettant à la porte, ce même coup, la rectrice de l'académie dont la villa était le logement de fonction. L'argent de la transaction servirait à financer la réforme. Sauf que, depuis trois ans, cette cession tariot...

je me suis dit qu'en la vendant 3,1 millions, la ville ne faisait pas une mauvaise affaire. Mais en y regardant de plus près, j'ai changé d'avis. En effet, si la villa elle-même, située dans le périmètre de protection des monuments historiques, est protégée d'une éventuelle démolition, ce n'est pas le cas de la maison du jardin, développée l'opposante. Et ça change tout en terme de prix, poursuit-elle. A l'adresse du maire : « Pensez-vous nous dire si l'acheteur a l'intention de la démolir, ce qui serait probable compte tenu des activités de sa société, et dans ce cas, quelles seraient les possibilités de reconstruction ? »



maison qui veut en faire sa résidence principale. La seule chose qu'il demande, c'est de pouvoir faire un garage en sous-sol. » Dominique Boy-Mottard, ironique : « La SCI, c'est un vieux monsieur ? Ça agace le maire : « L'avis des Domaines s'exprime sur l'ensemble de la propriété y compris sur les droits à bâtir. Tout y est ! ». L'opposante conteste et s'obstine. Échange sec, Estrosi met la transaction aux voix. Vendu ! Malgré l'abstention du groupe de Dominique Boy-Mottard et des Verts. « Ce rapport est adopté dans la sérénité », triomphe le maire. Plus, sachard, à Dominique Boy-Mottard : « Si vous avez besoin d'un masseur kinésithérapeute n'hésitez pas à me le faire savoir, je vous l'adresserai ! »

dossier : LAURE BRUYAS lbruyas@nicematin.fr STÉPHANIE GASGLIA sgasglia@nicematin.fr

municipal expéditif



De gauche à droite : Juliette Chesnel-Leroux et Fabrice Decoupgny (EELV), Dominique Boy-Mottard (PRG), Christian Estrosi, Patrick Allemand (PS) et Olivier Bettati (DVD).

Et toc sur les tuk-tuk !

La Ville de Nîce a décidé d'exclure « les cycles à trois roues » en proposant, hier, en conseil municipal, l'adoption d'une délibération visant à mettre de l'ordre autour de cette activité. Des vélos taxis jugés un peu trop envahissants.

« Notre souhait est de permettre une utilisation partagée de l'espace public entre les différents usagers », fait valoir, entre autres, Christian Estrosi. Il s'agit aussi de s'assurer que ces tuk-tuk respectent les règles de la circulation routière et encore la sécurité des passagers.

Enfin, la municipalité veut instaurer « une sélection préalable des candidats en vue d'une occupation du domaine public à des fins commerciales ». Cela implique une procédure de mise en concurrence offrant « des garanties d'équité et de transparence ».

Business opaque et anarchie

Régulation, mise en concurrence, respect des règles : voilà pour le largon techu-



Les vélotaxis fleurissent partout en ville. Particulièrement place Masséna. (Photo archives Cyril Daberyan)

que et le côté consensuel de la délibération. Voilà pour le politiquement correct municipal. Mais dans les débats, ça parlait au mieux, d'anarchie, de joyeux désordre. Au pire, de concurrence déloyale, de conflits d'usage, de petit business d'une opacité totale et de prix exorbitants. Et certains élus de s'étonner : les tuk-tuk font vraiment n'importe quoi dans les

rues de Nîce. Comme Patrick Allemand, l'Élu PS, qui avait engagé un courrier en ce sens au maire en juin. Inquiet d'une « atmosphère qui pouvait se dégrader », entre les différents vélotaxis. Mais, c'est Fabrice Decoupgny (EELV) qui détonne sur les chapeaux de roue. « Il me semble important d'y mettre un peu d'ordre. Le marché est formé par deux

entreprises et un certain nombre de tuk-tuk indépendants dont on ne sait pas trop à qui ils appartiennent et tout ce petit monde circule dans tous les sens », envahit-il. Il passe la seconde : « Il y a les prix prohibitifs, plus de 30 euros la demi-heure, des courses plus chères qu'en taxi, des touristes qui valent de s'être fait attendre, une précarisation des emplois et un développe-

En bref

Estrosi, grand maître du temps
Juliette Chesnel (EELV) parle de radicalisation, de terrorisme, ton grave... Christian Estrosi l'interrompt. Sèchement : « Vous avez dépassé de 38 secondes votre temps de parole, j'ai été très généreux », ose celui qui a fait attendre tout le monde en arrivant avec trente minutes de retard à la séance.

Nîce au secours de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy

La Ville a fait voter une aide exceptionnelle de 100 000 euros au profit de La Croix-Rouge française. Des fonds qui doivent servir à la reconstruction de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy, ces deux îles des Antilles françaises touchées par l'ouragan Irma, le 8 septembre.

Vérola renvoyé dans les 4 mètres de la cité de la Buffa

Auguste Vérola profite de la délibération sur la gare du Sud pour plaider la cause de la cité de la Buffa : « Il faudrait plancher sur la déviation de cet lot qui reste une veuve dans le quartier. » Il insiste. Un peu trop proche du maire. Qui mouche son adjoint trop près d'Eric Clotti : « On ne va pas avoir un débat sur toutes les bulles de la ville. Le buffa, on y reviendra », annonce, un brin mystérieux, « Et on fera un rôle historique sur le côté de chevau ». On n'a pas tout compris sauf qu'il y en a un ou deux qui risquent de saigner du nez un de ces jours...

NICE MATIN 27/10/2017